

PROCÈS VERBAL CANTON DE HATLEY

2019-04-01

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue à 19 h le 1 avril 2019 à la salle du conseil au 4765 chemin de Capelton, Canton de Hatley.

SONT PRÉSENTS les conseillères Mesdames Sylvie Cassar, Danielle Côté, Maryse Gaudreau et les conseillers suivants : Messieurs Jacques Bogenez, Patrick Clowery et Vincent Fontaine,

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Monsieur Martin Primeau,

EST AUSSI PRÉSENTE Kyanne Ste-Marie, directrice générale

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 4 mars 2019
4. Période de questions des citoyens et visiteurs
5. Adoption du règlement 2019-05 zonage - final
6. Adoption du règlement 2019-06 usages conditionnels – final
7. P.I.I.A., 1400 chemin Rodgers
8. Règlement d'emprunt 2019-001 de la Régie de Coaticook
9. Embauche d'un responsable des travaux publics
10. Nomination des patrouilleurs nautiques
11. Projet pilote de recyclage du verre
12. Programme national de gestion du myriophylle
13. Utilisation d'un véhicule municipal pour bénévolat
14. Nominations au CCU et motion de remerciement
15. Adoption des comptes à payer
16. Correspondance
17. Divers
18. Deuxième période de questions
19. Clôture de la séance

19-04-01.01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 19 h 04 et déclare la séance ouverte.

19-04-01.02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté et approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-04-01.03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MARS 2019

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal du 4 mars 2019 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-04-01.04

PÉRIODE DE QUESTIONS DES VISITEURS

19-04-01.05

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-05 ZONAGE - FINAL

ATTENDU QU'avis de motion du *Règlement 2019-05* a été donné lors de la séance du 4 février 2019 et que le projet de règlement a été adopté lors de cette même séance;

ATTENDU la séance de consultation publique tenue le 27 février à 19 h;

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ

**PROCÈS VERBAL
CANTON DE HATLEY**

ET RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement 2019-05 modifiant le règlement de zonage 2000-08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-04-01.06

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-06 USAGES CONDITIONNELS – FINAL

ATTENDU QU'avis de motion du *Règlement 2019-06* a été donné lors de la séance du 4 février 2019 et que le projet de règlement a été adopté lors de cette même séance;

ATTENDU la séance de consultation publique tenue le 27 février à 19 h;

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU**

D'ADOPTER le règlement 2019-06 sur les usages conditionnels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-04-01.07

PIIA, 1400 CHEMIN RODGERS

ATTENDU QUE la demande de construction d'un bâtiment principal est déposée pour la propriété située au 1400 chemin Rodgers, lot 4 705 770;

ATTENDU QUE le règlement n° 2000-13 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'applique pour ce projet;

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme ont évalué la demande en fonction des objectifs et des critères fixés par le règlement n° 2000-13;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU**

ET RÉSOLU Qu'à la suite de la recommandation des membres du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal accepte la demande de construction d'un bâtiment principal pour la propriété située au 1400, chemin Rodgers, lot 4 705 770.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

19-04-01.08

RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2019-001 DE LA RÉGIE DE COATICOOK

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 607 du Code municipal, chaque municipalité membre d'une régie intermunicipale doit approuver ou refuser, par résolution, les règlements d'emprunt de ladite régie;

ATTENDU QUE la municipalité est membre de la Régie intermunicipale des déchets solides de la région de Coaticook;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY**

ET RÉSOLU QUE la municipalité du Canton de Hatley approuve le règlement d'emprunt n° 2019-001 de la Régie intermunicipale des déchets solides de la région de Coaticook, relatif au financement d'un agrandissement des bureaux administratifs et du garage incluant les études préliminaires au montant maximal de 535 000\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PROCÈS VERBAL CANTON DE HATLEY

19-04-01.09

EMBAUCHE D'UN RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE la municipalité souhaite combler un poste de responsable des travaux publics;

ATTENDU l'intérêt et la disponibilité du responsable du déneigement, M. Pierre-Luc Bernier, pour le poste de responsable des travaux publics;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte la nomination de M. Pierre-Luc Bernier comme responsable des travaux publics;

ET RÉSOLU QUE la période de probation de M. Bernier est de 6 mois.

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat d'embauche de M. Bernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-04-01.10

NOMINATION DES PATROUILLEURS NAUTIQUES

ATTENDU QUE la MRC de Memphrémagog et la municipalité du Canton de Hatley ont convenu d'une entente intermunicipale relative à la patrouille nautique sur le lac Massawippi;

ATTENDU QUE les patrouilleurs nautiques, William Massé, Félix Cournoyer, Audrey Boulanger, Guillaume Dubé, Mélodie Dugrenier et William Giard, sont embauchés, pour la saison 2019, pour assurer notamment :

- l'application des ententes de délégation de compétence et des ententes de services avec la MRC de Memphrémagog sur le lac Massawippi;
- l'application des règlements édictés en conformité avec la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*;
- l'application, entre autres et non limitativement, des règlements suivants, à savoir :
 - *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments*
 - *Règlement sur les petits bâtiments*
 - *Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcations de plaisance*
 - *Règlement sur les bouées privées*
 - *Règlement concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes*

ATTENDU QUE chacune des municipalités riveraines doit nommer les patrouilleurs nautiques à titre d'inspecteurs municipaux, par résolution, aux fins d'application des règlements cités;

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU

QUE les patrouilleurs nautiques, William Massé, Félix Cournoyer, Audrey Boulanger, Guillaume Dubé, Mélodie Dugrenier et William Giard, soient nommés inspecteurs municipaux, aux fins d'application des règlements énumérés ci-dessus, pour la période du 1^{er} mai au 31 octobre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-04-01.11

PROJET PILOTE DE RECYCLAGE DU VERRE

ATTENDU QUE le verre déposé pêle-mêle dans le bac à recyclage est trop peu recyclé, présentement à environ 15% à cause de la contamination par d'autres matières;

PROCÈS VERBAL CANTON DE HATLEY

ATTENDU QUE la municipalité souhaite encourager le recyclage du verre, un matériel recyclable presque infiniment;

**IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE COTÉ
ET RÉSOLU**

QUE le conseil autorise la réalisation d'un projet pilote de dépôt volontaire des bouteilles et contenants de verre destinés au recyclage;

QUE le conseil accepte la soumission de Matrec pour la location et le transport d'un conteneur vers 2M Ressources à Saint-Jean-sur-Richelieu;

- conteneur 20x8x4 haut, fermé
- ouvertures rondes avec diamètre 12 pouces recouvertes de caoutchouc
- location 175 \$/mois
- transport : 550 \$ plus surcharge carburant (environ 15%)
- contrat 1 an

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-04-01.12

PROGRAMME NATIONAL DE GESTION DU MYRIOPHYLLE

ATTENDU QUE le myriophylle à épis, communément appelée plante zombie, est une espèce exotique envahissante qui a infesté plus de 185 lacs et cours d'eau et envahit lentement et sans relâche toutes les régions du Québec;

ATTENDU son impact majeur sur la biodiversité, des conséquences économiques sur les activités nautiques et touristiques, pour les riverains et les municipalités ; des études démontrent une baisse des valeurs foncières relative à sa présence.

**IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE COTÉ
ET RÉSOLU**

QUE la municipalité du Canton de Hatley appuie la démarche pour réclamer la mise sur pied d'un Programme national de gestion du myriophylle;

QUE copie de la présente résolution soit envoyé au gouvernement du Québec, à la FQM ainsi qu'à l'Alliance pour un Programme national de gestion du myriophylle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-04-01.13

UTILISATION D'UN VÉHICULE MUNICIPAL POUR BÉNÉVOLAT

ATTENDU la tenue de certaines activités bénévoles au Canton de Hatley;

**IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE
ET RÉSOLU**

D'AUTORISER M. Jacques Bogenez à utiliser le camion F-150 et la remorque de la municipalité à titre de bénévole lors des activités du 11 mai (corvée de nettoyage) et du 18 mai (distribution d'arbres).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-04-01.14

NOMINATIONS AU CCU ET MOTION DE REMERCIEMENT

ATTENDU QUE la municipalité doit nommer les membres du comité consultatif d'urbanisme en conformité avec le règlement n° 2014-16 relatif à la composition d'un comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme ont en alternance des mandats de deux (2) ans tel que prévu à l'article 2.6 du règlement n° 2014-16;

PROCÈS VERBAL CANTON DE HATLEY

PAR CONSÉQUENT IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal nomme les membres suivants au comité consultatif d'urbanisme en ce jour du 1 avril 2019 pour un mandat se terminant le 1^{er} mars 2021 :

France Levesque et Mélanie Beauchamp

QUE le conseil municipal remercie chaleureusement les membres sortant du CCU, Madame Geneviève Vallières et Monsieur François Carpentier, pour leur service et engagement depuis 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-04-01.15

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil municipal

| NOS CHÈQUES FOURNISSEURS | MONTANT |
|--------------------------|--------------|
| 201900155 à 201900225 | 79 676,01 \$ |
| Salaires mars 2019 | 16 989,89 \$ |

PAR CONSÉQUENT IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU

ET RÉSOLU QUE la secrétaire-trésorière procède au paiement de ces comptes le 2 avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-04-01.16

CORRESPONDANCE

19-04-01.17

DIVERS

19-04-01.18

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

19-04-01.19

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Vincent Fontaine propose la clôture de la séance à 20 h 01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Martin Primeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martin Primeau
Maire

Kyanne Ste-Marie
Directrice générale